

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département
Tarn-et-Garonne

DE LA COMMUNE DE MONTPEZAT - DE - QUERCY

Séance du 8 juin 2026

Date de convocation
3 juin 2026

Date d'affichage
3 juin 2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 18

Procurations : 01

Votants : 19

L'an deux mille vingt-six et le huit juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles MACCARINI, Maire.

Présents : MM. Gilles MACCARINI, Eric LONGUEVILLE, Mme Laure, BERROCAL, M. Stéphane FAU, Mme Sylvie ROUCHY, M. Denis TAISANT, MM. Jean-François CADERAS, Serge LAYMOND, Joël MOURIAU, Mme Lydia DEFOSSE, M. Patrick FOURNIOLS, Mmes Laurence QUERCY, Céline COSME, Amélie GRANDMONTAGNE, Anaïs COUJEAN, Christine DOUMENG, MM. Erick LEBRUN, Gérard MOUNIE.

Absente excusée : Mme Clémence ARHUIS.

M. Serge LAYMOND a été élu secrétaire de séance.

Mme Clémence ARHUIS a donné procuration à Mme Anaïs COUJEAN.

Objet : Rénovation des toitures du bas-côté Nord de la Collégiale Saint-Martin. Demande de subventions.

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée qu'il est nécessaire de réaliser des travaux sur les toitures du bas-côté Nord de la Collégiale et sur la toiture de la sacristie. Le Service de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine 82 peut soutenir financièrement ces travaux sur la Collégiale. Ce service propose l'inscription de ces travaux au programme de travaux 2026.

Le devis de ces travaux s'élève à 6 174,20 € H.T. avec la SARL RTS demeurant à Lalbenque, Lot.

Cette opération, évaluée à la somme de 6 174,20 € H.T. soit 7 409,04 € T.T.C., bénéficiera d'une subvention de l'Etat de 40 % soit 2 469,68 €, de subventions du Conseil Régional au taux de 20 % soit 1 234,84 € et du Conseil Départemental au taux de 20 % soit 1 234,84 €.

Monsieur le Maire propose de retenir cette opération et il invite l'Assemblée à se prononcer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de son Président,

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

.../...

AR Prefecture

082-218201317-20260608-2026_51-DE

Reçu le 09/06/2026

Publié le 09/06/2026

Approuve ces travaux et le devis susmentionné qui s'élève à 6 174,20 € H.T. soit 7 409,04 € T.T.C.

Autorise son Président à signer le devis correspondant avec la SARL RTS demeurant à Lalbenque, Lot, ainsi que tout document afférent à cette opération.

Sollicite des subventions de l'Etat au taux de 40 %, du Conseil Régional au taux de 20 % et du Conseil Départemental au taux de 20 % ainsi que l'autorisation de commencer les travaux avant les décisions d'attribution de ces aides.

Les crédits correspondants seront inscrits au Budget de l'Exercice courant.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Fait et publié à Montpezat-de-Quercy, le 9 juin 2026.

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

Gilles MACCARINI.

Serge LAYMOND.



Publié le : 24/09/2026 16:06 (Europe/Paris)

Collectivité : Montpezat-de-Quercy

https://www.intramuros.org/montpezat-de-quercy/documents_administratifs/79632